

vs.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006- 651 DU 04 DECEMBRE 2006

Chargeant Madame Sakinatou Abdou ALFA OROU SIDI, Ministre Délégué Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, de l'intérim de Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances pour compter du jeudi 02 novembre 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;

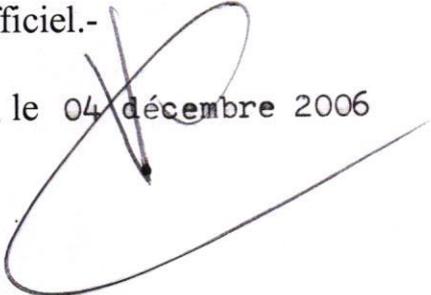
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 02 novembre 2006, Madame Sakinatou Abdou ALFA OROU SIDI, Ministre Délégué Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises est chargée de l'intérim du Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances pendant l'absence de Monsieur Albert S. HOUNGBO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr. Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDCB/MDEF-
MDCMFPP/MDEF AUTRES MINISTERES 22 SGG 4 JORB 1.-